



Croire dans le Dialogue, Agir pour la Citoyenneté **Echanger les pratiques sur la Participation et la Démocratie**

Mécanisme de Soutien Financier **pour l'Échange entre Réseaux FAL**

Partie de l'Initiative 2011 de la Fondation Anna Lindh

Introduction:

Suite au lancement de l'Initiative de la FAL « Croire dans le Dialogue, Agir pour la Citoyenneté », le Secrétariat de la FAL concentre ses efforts en adaptant le programme actuel et en encourageant l'ajustement des activités courantes par les Réseaux.

Contexte :

Les récents soulèvements populaires en Tunisie et Égypte et le rôle central joué par la société civile ont soulevé un grand intérêt parmi les Réseaux FAL dans l'engagement dans un dialogue et un échange avec les organismes et mouvements arabes, en particulier venant de Tunisie et Égypte.

Les contacts de personne-à-personne sont importants pour promouvoir la coopération et soutenir la mise en réseau et le partenariat dans le champ de la démocratie et de la citoyenneté dans l'ensemble du Réseau des Réseaux de la FAL. Un mécanisme spécifique a été conçu, en conséquence, par la Fondation pour soutenir cet échange, visant à développer des interactions parmi les membres de différents Réseaux et à améliorer la coopération et les contacts entre les Réseaux du Nord et du Sud, pour la participation, la démocratie, la citoyenneté et les libertés civiles au travers du dialogue interculturel.

Mécanisme:

La Fondation lance un **Mécanisme de Soutien Financier pour l'Échange entre Réseaux FAL**, un mécanisme qui permet aux Réseaux Nationaux d'inviter des organismes issus d'autres pays Euro-Med – avec une préférence pour les membres de Réseaux et d'autres organismes du Sud de la Méditerranée, en particulier Tunisie et Égypte – à participer dans les réunions et actions locales réalisées dans le cadre de l'Initiative « Croire dans le Dialogue, Agir pour la Citoyenneté ».

Le mécanisme permettra de renforcer les capacités des Réseaux Nationaux dans les domaines de l'Initiative de la FAL et donc du Réseau FAL dans son ensemble.

Critères d'Éligibilité:

- (a) Les bénéficiaires peuvent être individuels venant d'organismes des pays du Sud suivants : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Mauritanie, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie. La priorité sera donnée aux participants issus de Tunisie et Égypte. Les bénéficiaires de pays européens ayant connu une transformation /un changement démocratique peuvent aussi, exceptionnellement, être sélectionnés.
- (b) Les institutions d'accueil doivent être membres de l'un des 43 Réseaux FAL.
- (c) Le(s) bénéficiaire(s) pourraient être soit intervenants, formateurs, experts ou militants.
- (d) Le(s) bénéficiaire(s) doivent participer dans une de ces activités suivantes :
 - Réunions de Réseau National
 - Operations Communes de Réseau et
 - Actions locales des membres du Réseau National
- (e) Toute demande pour un soutien financier doit être soumise au moins deux semaines avant la date de l'évènement.

Adhésion au Réseau:

Les bénéficiaires (participants du Sud voyageant vers les autres pays) peuvent être à la fois membres et non-membres du Réseau FAL. En cas de sélection, ces bénéficiaires qui ne seraient pas membres au jour où la demande a été soumise au Secrétariat de la FAL devront soumettre une demande d'adhésion dans un délai fixé par la FAL.

Les institutions d'accueil doivent cependant déjà être membres au jour où la demande a été soumise au Secrétariat de la FAL.

Processus de Sélection:

Le processus peut être résumé comme suit :

- a. Le Secrétariat de la FAL envoie l'annonce de ce mécanisme à toutes les institutions CdF
- b. Les Institutions CdF informent leur membres de cette annonce (mettant en copie le point focal du Secrétariat de la FAL) et leur envoient un formulaire de demande standard (selon un modèle fourni par le Secrétariat de la FAL)
- c. Les Institutions CdF font une première évaluation des demandes reçues
- d. Les Institutions CdF soumettent au Secrétariat de la FAL une liste restreinte d'un maximum de 5 demandes de soutien par réseau d'accueil pour la participation de(s) bénéficiaire(s) dans les Réunions de Réseau, Operations Communes et actions locales des membres. Le Secrétariat de la FAL n'acceptera uniquement que les demandes canalisées via les Institutions CdF.
- e. Le Secrétariat de la FAL évalue la liste restreinte des demandes et prend une décision finale dans un délai d'une semaine à partir de la réception de la demande.
- f. Dans le cas où la demande ne spécifierait pas l'identité du bénéficiaire potentiel, le Secrétariat de la FAL peut apporter une assistance dans la recherche de participants avec le profil souhaité.

Contribution/ Allocation Financière:

L'allocation financière totale du Mécanisme de Soutien Financier pour l'Echange entre Réseau FAL est de 25,000 Euros.

La FAL offre jusqu'à 1000 Euros par Réseau d'accueil.

Délais:

Les demandes peuvent être reçues jusqu' au 30 juin 2011. Les actions doivent avoir lieu avant le 31 juillet 2011.

La sélection sera un processus ouvert. Les demandes seront évaluées dès qu'elles seront soumises, jusqu'à l'engagement complet des ressources budgétaires du mécanisme. Le processus de sélection mentionné doit être suivi scrupuleusement par les Institutions CdF.

Les frais éligibles:

Le Secrétariat de la FAL peut couvrir le voyage, l'hébergement et les frais de visa seulement.

Les bénéficiaires (participants qui voyagent) seront responsables pour toute peine encourue en cas de non présentation (avion, hôtel).

Le Secrétariat de la FAL sera entièrement responsable pour tous les arrangements de voyage et hébergement.

Visas:

Les participants doivent contacter l'Ambassade respective dans leur pays de résidence afin de demander si un visa d'entrée est nécessaire. Les frais de visas seront remboursés après réception de la facture originale.